**Le retour de l'ordre moral**

Trois employés municipaux sanctionnés par la Maire de Lille.

Un professeur de philosophie sanctionné à Poitiers.

Un enfant de huit ans convoqué au commissariat à Nice.

Un collégien de quatorze ans exclu, convoqué au commissariat et mis en garde à vue.

Et tout cela pourquoi, pour n'avoir pas obtempéré à l'ordre de minute de silence, voire, pour certains, avoir fait l'apologie du terrorisme.

Un courant d'ordre moral s'installe dans ce pays. Non content d'avoir retourné à son profit l'émotion populaire provoquée par les assassinats des 7, 8 et 9 janvier, François Hollande et ses acolytes du gouvernement cherchent à imposer un climat d'ordre moral et pour cela vont commencer par l'école.

La ministre de l'Education Nationale, Najat Vallaud-Belkacem, est chargée d'organiser cette mise au pas. Son discours sur l'enseignement de la morale, le civisme et la laïcité le montre bien.

Encore une fois la notion de laïcité est déformée pour servir une politique. Loin d'être le refus du théologico-politique, c'est-à-dire le refus d'introduire des contraintes liées à la religion dans l'exercice du politique, loin d'être la prise de distance avec toute forme de transcendance, la laïcité devient un instrument au service d'une politique. C'est ainsi qu'on réinvente cet oxymore qui s'appelle morale laïque, la laïcité n'étant plus que le nouveau dogme à respecter pour être conforme. Dans ce cadre la laïcité n'est plus qu'un dogme parmi d'autres, ce qui revient à la nier. Mais la question est moins la laïcité en tant que telle que la construction de l'ordre moral, de la redéfinition de ce qui est bien et de ce qui est mal, et l'imposition de ce nouvel ordre moral à la base, c'est-à-dire dans l'école. Et pour assurer que l'école remplisse correctement cette tâche, il faut commencer avec la formation des maîtres.

Parmi les mesures définies par la Ministre on peut noter[[1]](#footnote-1)

- les candidats aux concours de recrutement seront évalués sur leur capacité à faire partager les valeurs de la République.

- les comportements mettant en cause les valeurs de la République seront systématiquement signalés au directeur d'école ou au chef d'établissement et pourront faire l'objet d'une action disciplinaire.

- les rites républicains (sic) seront valorisés.

- un parcours citoyen sera mis en place de l'école élémentaire à la terminale articulé autour d'un enseignement moral et civique.

Tout cela relève plus du catéchisme que de l'enseignement laïc. Mais il est vrai que la remise en cause de l'instruction et le discours sur l'école citoyenne ont peu à peu tué l'école et notre ministre rappelle, au nom d'une conception quelque peu erronée de la laïcité, que l'école est d'abord le lieu d'adaptation des nouvelles générations aux normes sociales.

1. Onze mesures pour une grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République. <education.gouv.fr> [↑](#footnote-ref-1)